



Procès-Verbal du Bureau Départemental

Jeudi 19 Décembre 2019

Présents : Jacques PHILIPPE – Patrick ERRIEN – Chantal BEAUQUIN – Franck BAUDRILLER – Dimitri BREHERET – Dominique BOUDEAU

Excusés : Franck JOUNIER – Mireille COURBOULAY – Pascale SIMON

Invités Présents : Yannick OLIVIER – Pascal DUPE - Alain GUERESSE – Sophie LAMBOUR

Invité Excusé : Christian RODET

En préambule à cette réunion de Bureau, Jacques PHILIPPE et Yannick OLIVIER présentent Maël ROCABOY qui est en service civique jusqu'à la fin du mois de juin 2020. Sous la tutelle de Patrice LORENZI, il participera au contrôle des feuilles de marque, aux actions menées sur le terrain, assistera les Conseillers Techniques Fédéraux à différents stades. Le développement du jeu « un joueur/ injouable » fera aussi partie de ses missions. En parallèle il préparera le diplôme d'initiateur.

1. [ADOPTION DU PROCES VERBAL DU BUREAU DU 07 NOVEMBRE 2019](#)

Le procès-verbal du Bureau qui s'est tenu le 07 Novembre 2019 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

2. [INFORMATIONS DU PRESIDENT](#)

- Le 19 Novembre, Jacques PHILIPPE et Yannick OLIVIER accompagnés du Maire de Rezé ont rencontré, dans le cadre du projet immobilier, Jean Pierre SIUTAT et Jean Pierre HUNCKLER au siège de la Fédération. Depuis cette date, en Mairie de Rezé, une délibération a été votée de façon majoritaire pour que le Maire négocie le prix du terrain en fonction des informations des Domaines et les contreparties en termes d'utilisation des salles de sport par la Mairie.
- Plusieurs Membres du Comité Directeur ont participé à la soirée Partenaires du Club de REZE BASKET44 organisée à l'occasion du derby de NM2 REZE/PORNIC.
- Jacques PHILIPPE, Franck JOUNIER, Patrick ERRIEN et Yannick OLIVIER ont travaillé, suite aux entretiens individuels, sur les fiches de poste des salariés. Les fiches complétées où modifiées seront soumises.
- Plusieurs Membres du Comité Directeur ont participé le 21 Novembre à la Trocardière aux tables rondes organisées par le Conseil Départemental sur les thèmes « Sport et Citoyenneté ». Jacques PHILIPPE remercie plus particulièrement Alain GUERESSE et Yannick OLIVIER qui ont animé certains ateliers.
- Nous avons visité, à Saint Etienne de Montluc, les locaux qui accueilleront le 6 Juin 2020 l'Assemblée Générale du Comité. C'est une très belle salle qui se prête parfaitement à ce type d'organisation.

- Jacques PHILIPPE et Yannick OLIVIER ont rencontré le Conseil Départemental pour faire le bilan du « pacte de coopération ».
- Jacques PHILIPPE a participé au CDOS à une rencontre réunissant les Présidents départementaux des différentes disciplines sportives. Les participants s'interrogent sur le devenir du sport notamment sur les fortes baisses des subventions.
- Jacques PHILIPPE et Patrick ERRIEN ont participé à la réunion de zone qui s'est tenu au siège de la Fédération à Paris.
 Au cours de cette réunion les thèmes suivants ont été abordés :
 - Résultats de l'enquête sur le mini basket dans les Comités
 - Nouvelle offre de licence
 - Dématérialisation des licences.
 - En ce qui concerne la nouvelle offre de licence et la dématérialisation des licences qui sera effective dès la saison prochaine, le Comité en fera la présentation lors des prochaines réunions de Secteur.
 - Au cours de la prochaine réunion de zone qui se tiendra à Laval le 14 Mars 2020, les référents désignés par les Comités recevront une formation sur le sujet.
- Dans le cadre du développement du secteur nord/ est du Département, Jacques PHILIPPE, Alain PERRION et Yannick OLIVIER ont rencontré l'Adjoint aux sports et le Directeur des sports de la ville de Châteaubriant. Ils étaient accompagnés de la Trésorière du Club de Chateaubriant. Cette rencontre a été très intéressante.

3. INFORMATIONS DU DIRECTEUR

- En ce qui concerne la dématérialisation des licences, Yannick OLIVIER souhaite que lors du prochain Comité Directeur les référents salariés et non- salariés soient désignés.
- Suite au départ de Pauline BOURDEAU ZEZE, nous n'envisageons pas, dans un premier temps, de faire un recrutement.
- A la demande de Jacques PHILIPPE, la présence journalière de 2 Administratifs minimum sera assurée.

4. CHAMPIONNAT REGION 2EME PHASE

La Ligue Régionale a informé le Comité qu'une place supplémentaire en Championnat Régional U15M, U15F, U17M, U18 F et U20M était disponible en raison d'une place octroyée cette saison en championnat interrégional « Grand Ouest ». Aucun autre Comité de la Ligue n'a candidaté.

Le Bureau Départemental a décidé de pouvoir à ces places. Un appel à candidature a été lancé aux équipes ayant terminées premières de leur poule D1 en première phase.

En fonction des réponses, les Clubs suivants ayant été les seuls à candidater, ont été promu en championnat R2 Régional :

U20M : UNION SILLON BASKET CLUB

U18F : NORT SUR ERDRE AC LES TOUCHES BASKET

U15F : PORNIC BASKET CLUB SAINT MICHEL

U17M : REZE BASKET 44

Pour la catégorie U15M un arbitrage est nécessaire entre les GAZELLES BLINOISES et BC BASSE GOULAINNE.

BASSE GOULAINNE est premier sur la liste d'attente établie par la Commission Technique en fin de saison dernière, Blain est premier au « ranking ».

Après discussion entre les Membres du Bureau, Jacques PHILIPPE demande à ceux-ci de se positionner. Quatre membres votent pour Basse Goulaine, un s'abstient et un vote pour Blain.

En conclusion la place est attribuée au BC BASSE GOULAINNE.

Ces décisions impliquent la modification exceptionnelle de l'article 9 du règlement de la Coupe de Loire Atlantique 5X5. (Points de bonus pour les équipes de catégories inférieures).

5. TOUR DES COMMISSIONS

🍷 Compétitions (Chantal BEAUQUIN)

Les poules du championnat deuxième phases sont terminées ainsi que les poules U9 ce qui a permis de faire les couplages.

Les poules Seniors D3 / D4 ont été constituées en fonction du « ranking » en ne privilégiant pas le caractère géographique. Quelque-soit la catégorie, les distances sont de 70 à 100 kilomètres.

Montées U13 en région :

- 🍷 Masculins : Saint Rogatien et CTC NEC
- 🍷 Féminines : CTC Cens-Chézine et CTC Vertou Saint Sébastien.

Chantal BEAUQUIN note que la vérification exceptionnelle des feuilles de marque « jeunes D2/ D3 » a fait apparaitre de nombreuses anomalies : nombre de mutés, non qualification, absence de surclassement....

🍷 Qualifications (Pascale SIMON)

Pascale SIMON ne pouvant assister à cette réunion a transmis ses informations au Secrétaire Général.

Aujourd'hui le CD 44 compte 24020 Licenciés, ce qui représente une légère augmentation de 0,2% par rapport à la saison dernière.

Le Comité a enregistré 1131 mutations et 211 licences T.

Jacques PHILIPPE souligne que les chiffres présentés sont particulièrement encourageants.

Au Challenge national du licencié le Comité est au vingtième rang.

En Janvier 2020 la Commission commencera les visites des CTC.

Celles-ci se dérouleront pour la plupart le jeudi soir au siège du Comité. Les CTC SNOS/ABCN et ABC 3 Rivières / Crossac seront vues à Saint Nazaire.

🍷 Développement et Nouvelles Pratiques (Alain GUERESSE)

Au niveau du championnat 3X3, nous devons nous habituer aux forfaits, nous atteignons aujourd'hui le chiffre de 14%.

Coupe de Loire Atlantique 3X3 : Alain GUERESSE présente l'affiche de la compétition réalisée par Romane CONCILLE, il souligne l'excellent travail réalisé.

Contrairement à la saison dernière, les tournois de secteur pénalisés par le nombre de dates disponibles pour leur mise en place seront remplacés par 5 à 6 tournois appelés « tournois de qualification ».

Un appel à candidature a été lancé pour l'organisation des tournois de qualification, aujourd'hui nous avons déjà 3 ou 4 Clubs intéressés.

Les finales de la Coupe de Loire Atlantique 3X3 se dérouleront à BLAIN.

Secteur Nord / Est : Les actions mises en place avancent bien, les feuilles de route sont à peu près respectées.

Au début de l'année 2020, la Commission mettra en place des entretiens avec les Clubs du secteur pour dégager les actions prioritaires qui pourront être entreprises au cours de la prochaine mandature.

Les Présidents des Clubs sont invités à la prochaine réunion de la Commission qui se déroulera au Gâvre au mois de Janvier.

Côté finances, dans le cadre du projet expérimental de développement du secteur Châteaubriant / Derval, nous avons obtenu une subvention exceptionnelle de 5000€.

En ce qui concerne les surclassements U15 et U18 qui évoluent en 3X3 et en 5X5 le même week-end, si une infraction est constatée, la pénalité s'appliquera sur la deuxième rencontre disputée. Les feuilles de match sont contrôlées dans ce sens.

Technique (Franck BAUDRILLER)

Franck BAUDRILLER revient sur la réunion qui s'est tenue au Comité le 28 Novembre concernant les interrogations soulevées par l'accès des Clubs du Département au championnat régional.

- Vingt et un Clubs ont participé à cette réunion.
- L'accès au championnat régional sur dossier n'a pas été remis en cause, malheureusement en fonction des places attribuées par la Ligue certaines équipes ne peuvent accéder à ce championnat.
- Les Clubs présents ont fait quelques propositions :
 - o Demander à la Ligue d'octroyer plus de places au Comité.
 - o Augmenter le nombre de poules.
 - o Organiser des plateaux. Cette solution présente plusieurs inconvénients à savoir dates d'organisation, composition des équipes ... La vérité du terrain ne sera pas forcément respectée.

Suite à ces échanges Franck BAUDRILLER a évoqué la possibilité de créer, au niveau du Département une poule « super élite » qui regrouperait les équipes recalées en région et les meilleures équipes du championnat départemental. La Ligue pourrait aussi envisager la création d'une poule « super élite Région » ce qui libérerait quelques places. La possibilité d'intégrer le championnat région pour les catégories U15 et U17 en deuxième phase comme la catégorie U13 n'est pas possible au regard des règlements Fédéraux.

On pourrait envisager aussi la qualification d'office le vainqueur du Championnat voire de la Coupe de Loire Atlantique de la saison précédente.

Il faut noter que beaucoup de décisions qui pourraient être prises sont du ressort de la Ligue.

Le CD44, au niveau du championnat régional, fait office de variable d'ajustement en fonction des autres Comités de la Ligue qui ne prennent pas toutes les places qui leur sont réservées.

En conclusion, on s'orienterait vers la création d'une poule « super élite » départementale.

Une rencontre qui réunira 10 Clubs volontaires se déroulera au mois de Janvier 2020 au cours de laquelle la Commission Technique présentera la création de cette poule sous ses différents aspects organisationnels, sportifs, règlementaires...

- Le TIC se déroulera à Vannes du 2 au 5 Janvier 2020. Neuf équipes féminines et sept équipes masculines y participeront.
- Formation modulaire : une session se déroulera à Nantes et deux sur Pornic et Saint Nazaire.
- Un petit déjeuner du Basket se déroulera à Châteaubriant au mois de Mars.

Mini et Jeunes (Sophie LAMBOUR)

La fête du Baby Basket s'est bien déroulée malgré quelques soucis d'ordre matériel.

Sophie LAMBOUR en profite pour remercier les Membres du Comité Directeur qui ont été présents sur les différents sites.

Un bilan sera fait au cours du mois de Janvier avec les 5 Clubs organisateurs.

Un renforcement de l'équipe de bénévoles chargés de la préparation matérielle de l'évènement paraît souhaitable.

Les dates des réunions préparatoires à la fête du mini basket qui se déroulera le 7 Juin ont été fixées.

Les finales départementales du challenge « Benjamins » se dérouleront à Thouaré le 1^{er} Mars 2020.

🟡 Officiels (Pascal DUPE)

La plénière CDO / CRO qui a eu lieu le 16 Décembre s'est très bien passée. Les candidats à l'examen d'arbitre régional, officiant sur le championnat PRM, après concertation CRO-CDO, pourront, à compter du premier janvier, officier en RM3 et seront gérés par la Ligue. Il a été aussi décidé de faire monter plus rapidement les arbitres régionaux au niveau fédéral.

Sur les rencontres U17M et U18F Région les départements pourraient, dans la mesure de leurs possibilités, désigner des arbitres sur ces catégories à condition qu'ils en aient la gestion complète.

La CDO souhaiterait que les championnats DM2 et DF2 seniors pour lesquels des Arbitres peuvent être désignés soient un peu délaissés pour permettre de couvrir les championnats Région U17M et U18F car plus formateurs.

Malgré quelques réticences, le Bureau décide de laisser la CDO gérer ses arbitres au mieux pour leur assurer la meilleure formation possible.

Un nouveau système a été mis en place et en ligne pour gérer les indisponibilités sans passer par FBI. Au niveau des arbitres, la CDO a adressé 70 courriers pour absence ou retour injustifié, parmi ceux-ci 18 se sont vu imposer une pénalité financière, pour les autres il s'agissait d'un avertissement.

Pascal DUPE souhaiterait, pour la saison prochaine, avoir la possibilité de remettre à la disposition de leur Club les Arbitres qui présentent 2 absences ou 3 retours injustifiés, cette disposition ne va pas à l'encontre de la charte de l'arbitrage. Elle a pour but de responsabiliser les personnes face aux obligations de leur engagement pour l'arbitrage.

6. QUESTIONS DIVERSES

Jacques PHILIPPE : Le Président Fédéral, Jean Pierre SIUTAT, a adressé aux Présidents des Ligues et des Comités un courriel pour les sensibiliser sur la menace que présente les promoteurs privés qui offrent une activité payante aux licenciés pratiquants de nos territoires et qui y associent nos Clubs.

Jacques PHILIPPE fait lecture du courrier de mise en garde qu'il a adressé à tous les Présidents des Clubs du département sur ces nouvelles pratiques et surtout sur les dangers qu'elles peuvent présenter pour nos Clubs.

Jacques PHILIPPE se demande si les Clubs ne devraient pas, lors de l'embauche d'un salarié ou d'intervenant bénévole, exiger la présentation d'un extrait de casier judiciaire pour éviter les problèmes liés à d'éventuelles dérives qui pourraient être constatées.

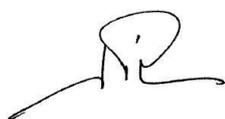
Patrick ERRIEN pense que le niveau des compensations financières qui pourraient être attribuées aux Clubs organisateurs, peut générer l'apparition de ce type de stages malgré les mises en garde fédérales et départementales.

Alain GUERESSE souligne que les Clubs n'ont pas le droit d'utiliser les locaux mis à leur disposition par les Municipalités pour ce type d'organisation.

Dimitri BREHERET demande, si dans le cadre des problèmes liés à la pédophilie, l'intervention de l'association « Colosse aux pieds d'argile » est toujours envisagée. Pour l'instant rien n'est prévu, mais l'idée n'est pas du tout abandonnée.

La séance est levée à 22h30.

Le Président
Jacques PHILIPPE



Le Secrétaire Général
Patrick ERRIEN

